

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **102 (1966)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Photo-devinette:

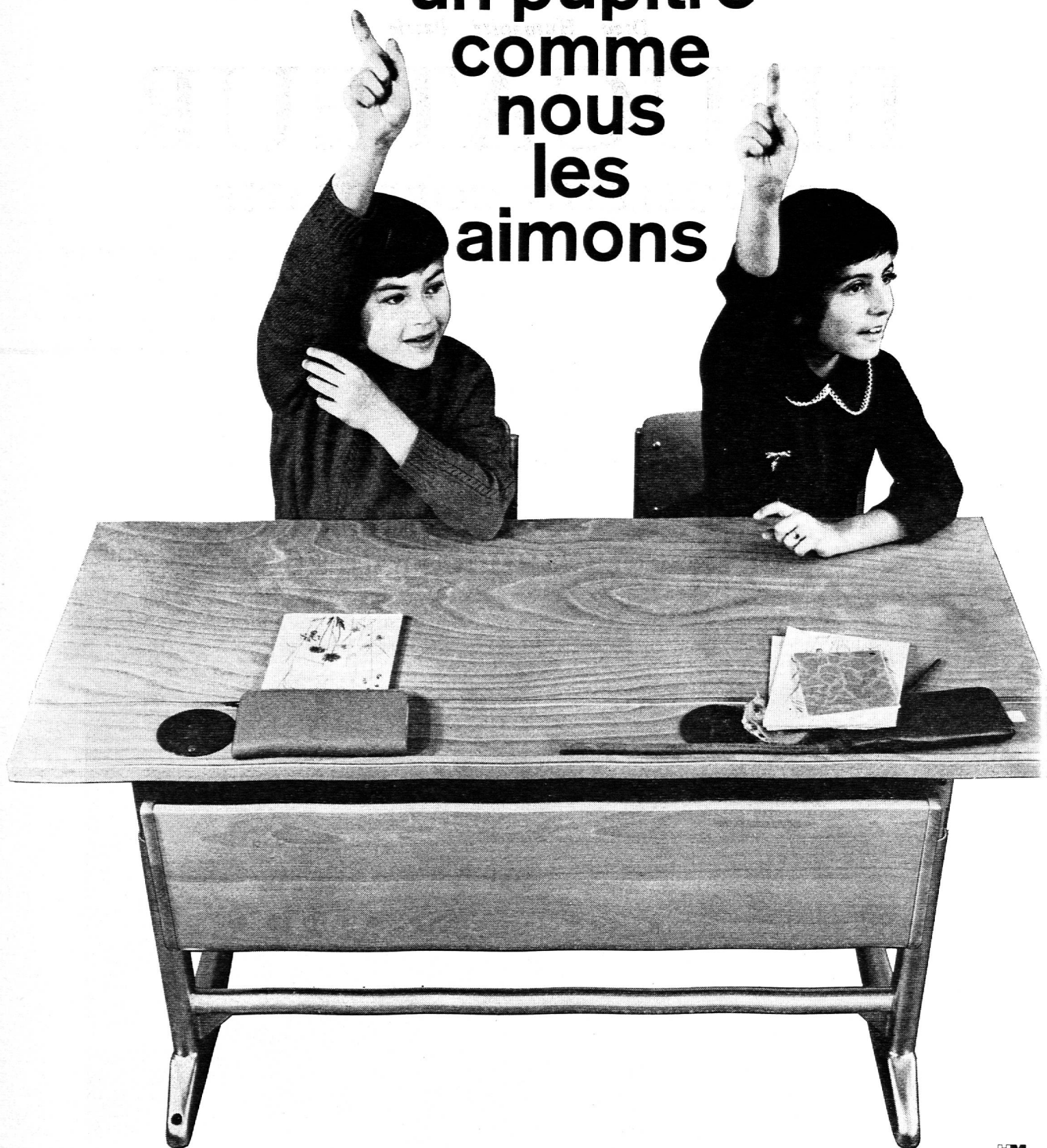
Quel est cet étrange bourgeon?



Photo « Journal de Montreux ».

(réponse en page 301)

un pupitre
comme
nous
les
aimons



HM

...avec un plateau que l'on peut régler à la hauteur convenable et qui résiste à notre farouche volonté de marquer partout notre empreinte personnelle... avec un ingénieux encrier qui n'incite pas aux bêtises ...avec suffisamment de place pour ranger notre

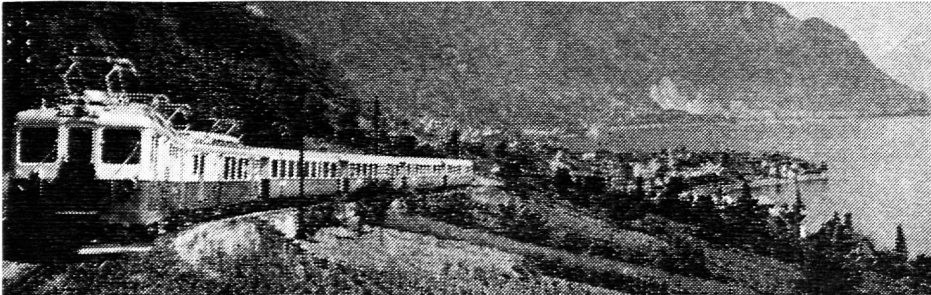
embru

Usines Embru
Ruti ZH
☎ 055/44844

sac ou notre serviette, nos cahiers et nos livres... en un mot un pupitre de construction robuste qui nous habitue de bonne heure aux exigences de la vie et nous donne du plaisir à étudier. Voilà ce qu'apporte le mobilier scolaire Embru.

Agence de Lausanne, Exposition permanente: Chemin Vermont 14, ☎ 021/26 60 79, prendre rendez-vous

comité central



Nous irons tous à Montreux

Cher collègue,

*Tu as déjà envoyé ton inscription au 31e Congrès de la Société pédagogique romande. Tous les collègues de ton bâtiment scolaire en ont fait autant, nous dis-tu. Et tu ne nous caches pas que ce titre qui repa-
rait pour la troisième fois te semble quelque peu... attristant dans sa pauvreté répétée, qui, d'ailleurs, ne
manque pas d'une certaine insolence (c'est encore toi qui le dis).*

*Si vraiment tu es inscrit, si tu as persuadé les collègues de ton école de venir au Congrès SPR, alors
dis-toi seulement que notre titre exprime une vérité qui prendra corps le 18 juin pour vous.*

*Puisque tu as commencé à nous lire, tu nous feras bien l'honneur de nous suivre jusqu'au bout, non ?
Nous te signalons d'abord que ta réaction rapide, ton inscription qui l'a suivie, plusieurs ne l'ont pas enco-
re eue. Et puis, nous avons besoin de toi une fois de plus. Nous te verrons volontiers aborder un de ces
collègues-qui-ont-oublié-de-s'inscrire. Sait-il, comme toi, comme nous, que le Congrès traitera de questions
capitales ? Sait-il que la manière dont nous réagirons à propos de la pénurie d'enseignants peut être déter-
minante dans plusieurs décisions de nos autorités, ces prochaines années ?*

*Sait-il aussi que l'Ecole romande, dont le précédent Congrès nous a esquissé le portrait, n'est pas
encore entrée (pourquoi donc ?) dans l'étape des réalisations concrètes ? Ignore-t-il que c'est dans la me-
sure où nous seront présents à Montreux que nos décisions seront prises au sérieux hors de nos milieux
professionnels, puisqu'elles auront le poids de notre adhésion en nombre ?*

*S'il prétend savoir tout cela et demeurer quand même dans sa chère solitude le 18 juin, nous ferais-tu
alors l'amitié de lui rappeler notre solidarité professionnelle ? Remets-lui en mémoire qu'il existe sûre-
ment de nos collègues perdus de vue avec qui il a beaucoup travaillé ou fraternisé jadis et qu'il aurait
plaisir à retrouver à Montreux — car eux y seront, qu'il n'en doute pas !*

*Merci, cher collègue, de ta peine pour convaincre ce solitaire. Nous sommes sûrs que tu sauras t'y
prendre.*

C'est donc entendu : Nous irons tous à Montreux !

Bien à toi.

La Commission de presse.

ET VOICI LE PROGRAMME

L'assemblée des délégués

Le 17 juin, le Congrès proprement dit sera précédé d'une assemblée des délégués. Le Comité d'organisation se permet de recommander à ceux-ci, comme du reste aux membres de la Commission du rapport, de s'inscrire personnellement au moyen de la carte annexée au présent numéro, en indiquant sur celle-ci leur qualité de délégué ou de membre de la dite commission.

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Le Congrès s'ouvrira le 18 juin au Pavillon de Montreux à **10 h. 15 précises**. Il débutera par de brèves allocutions des représentants des autorités et du président de la Société pédagogique romande. Cette première partie sera agrémentée par des productions du Petit Chœur du Collège de Montreux.

La séance plénière se poursuivra ensuite par la discussion du **rapport sur la pénurie d'enseignants** et celle des éventuels amendements. (Précisons à ce sujet que ce rapport est actuellement à l'impression, que les participants pourront en avoir connaissance plusieurs semaines à l'avance et que les éventuels amendements proposés devront être remis à la rédaction de l'« Educateur » aux fins de publication, pour le 1er juin au plus tard).

On sait déjà en outre, qu'à part la discussion du rapport sur la pénurie d'enseignants, l'ordre du jour de l'assemblée comprendra encore **un débat sur l'Ecole romande** afin de mesurer les progrès accomplis à ce sujet depuis le Congrès de Bienne.

LE BANQUET

Le traditionnel banquet sera servi à 13 h. au Montreux-Palace avec le menu suivant :

Consommé madrilène en tasse
oOo
Carré de porc rôti Parisienne
Mousseline parmentier
Jardinière de légumes au beurre
oOo
Meringue glacée
Figaro

SÉANCE DE RELEVÉE

Etant donné l'importance des sujets traités, une séance de relevée de l'assemblée plénière est prévue à 15 h. 30.

CRÉATION PAR LE CENTRE DRAMATIQUE ROMAND D'UNE PIÈCE D'HENRI DEBLUË

A 20 h. 30, au Casino, le Centre dramatique romand (CDR), animé par le metteur en scène Charles Apothéloz, présentera **en création** la dernière pièce d'Henri Debluë : **L'Alter Ego**.

Alors même que Henri Debluë compte désormais parmi les meilleurs auteurs dramatique de Suisse romande, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que cet ancien élève de l'Ecole normale de Lausanne est depuis plusieurs années professeur au Collège de Montreux. Il est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre qui ont nom **Le Procès de la truie**, **Tepek**, **Force de loi** et d'une magistrale thèse de doctorat consacrée à Bernanos. Tout récemment, l'Université de Lausanne lui a conféré le Prix Whithouse.

Sa nouvelle œuvre, **L'Alter Ego**, se déroule à la manière d'une pièce policière. Elle en a l'ambiance et les accessoires : agents secrets, dossiers, filatures...

Mais cette structure particulière constitue ici l'expression dramatique d'un problème intime qui nous concerne tous : celui de la personnalité.

Nul doute qu'événement dans l'événement, le spectacle issu de la collaboration d'Henri Debluë et Charles Apothéloz devrait suffire à lui seul à attirer à Montreux le congressiste le plus exigeant.

Avis important au sujet du spectacle dramatique : Le Théâtre de Montreux compte un nombre de places assez restreint. C'est pourquoi les organisateurs des Congrès SPR donneront la priorité aux collègues diligents lors de l'attribution des places ! **Celle-ci aura lieu selon l'ordre des inscriptions.**

LE BAL

Une aimable tradition veut que la première journée du Congrès se termine par un bal. Les organisateurs du Congrès de Montreux n'ont eu garde de l'oublier et une grande soirée dansante, qui se déroulera au Casino, mettra fin en musique et en gaieté à la journée du 18 juin.

LES EXCURSIONS

La journée du 19 juin sera entièrement réservée à deux excursions au choix des participants :

UNE JOURNÉE AU COL DE JAMAN

La plus modeste, mais non la moins charmante, de ces deux excursions se déroulera selon le programme suivant : départ de Montreux en car à 9 h. 30 ; petite balade matinale par Glion et Caux ; arrivée au col de Jaman à 11 h. et repas alpestre à 11 h. 30 à l'ancien chalet d'alpage de Manoïre actuellement transformé en un accueillant restaurant ; promenade facultative du côté de la Dent-de-Jaman ou de l'Arête-des-Verraux ; départ à 16 h. et retour à Montreux aux alentours de 16 h. 45.

DU PIC-CHAUSSEY AU BARRAGE DE L'HONGRIN

Quant à la deuxième excursion, plus matinale et plus ambitieuse aussi, son horaire et son itinéraire sont les suivants : départ en car de Montreux à 9 h. ; voyage en télécabines des Mosses au Pic-Chaussey à 2350 m d'altitude ; dîner au bord du ravissant lac Lioson à 1850 m. ; repas savoureux, puis descente aux Mosses ; trajet en car jusqu'aux chantiers du barrage de l'Hongrin ; visite rapide des travaux, puis, par faveur spéciale de l'entreprise, course le long de la rivière jusqu'aux Allières ; retour par le MOB à Montreux pour 17 h. 30.

L'EXPOSITION « L'ÉCOLE DE DEMAIN »

En marge du Congrès proprement dit, une exposition de matériel scolaire sera organisée dans les locaux du Pavillon et permettra aux congressistes de se familiariser avec toute une série de nouveautés, en particulier en ce qui concerne l'enseignement programmé, les moyens audio-visuel et les contributions de l'électronique à « L'Ecole de demain ».

VOYEZ NOS PRIX

Selon l'usage, le Comité d'organisation offre à chaque participant la possibilité de commander une carte de fête... sur mesure, c'est-à-dire comprenant la **carte de base** indispensable pour prendre part au Congrès et divers coupons donnant droit aux manifestations annexes.

Voici les prix de chacun de ces éléments :

Carte de base Indispensable pour prendre part au Congrès	4.—	Bal, par personne	4.—
Banquet officiel du 18 juin Sans les boissons, mais service compris	14.—	Excursion du 19 juin au col de Jaman car et repas compris	16.—
Spectacle du 18 juin Création par le CDR de L'Alter Ego d'Henri Debluë	5.—	Excursion du 19 juin au Pic-Chaussy - Barrage de l'Hongrin car, télécabine, repas et train compris	30.—
		Exposition « L'Ecole de demain »	entrée libre

LOGEMENT

	Hôtel	Chambre à		Surtaxe bain
		2 lits	1 lit	
Nous réserverons volontiers des chambres pour les congressistes qui le désirent. Les hôtels suivants sont à disposition. Les prix indiqués comprennent : couche pour une nuit, petit déjeuner, service et taxes :	Montreux-Palace	27.—	25.—	10.—
	Suisse et Majestic	23.—	22.50	6.—
	Europe	19.50	19.50	6.—
	Helvétie	19.—	19.—	8.—

Nous adressons une liste des hôtels de Montreux à ceux qui en feront la demande au moyen de la carte d'inscription.

INSCRIPTION

Le Comité d'organisation attire spécialement l'attention des participants sur le fait que le bulletin de versement ne peut tenir lieu de bulletin d'inscription.

Chaque participant est instamment prié de bien vouloir s'inscrire au moyen de la carte annexée au présent numéro de l'« Educateur », en la remplissant et en la renvoyant **avant le 10 mai 1966**.

Le Comité d'organisation remercie d'avance tous les congressistes qui auront à cœur de faciliter sa tâche par leur précision et leur ponctualité.

Voyage SPR en Israël

Afin de permettre à ceux qui s'intéressent à ce voyage, prévu du 10 au 18 juillet 1966, de s'inscrire encore, le délai est reporté au

10 mai 1966

Nous rappelons que le séjour pourra facilement être prolongé de quelques jours, le retour pouvant se faire individuellement.

Israël, pays moderne recréé sur les vestiges des civilisations anciennes, les Romains, les Croisés, les Arabes y ont laissé des traces de leur passage. De quoi ravir tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'archéologie, comme ceux qui désirent avant tout la détente sous un ciel toujours bleu.

Renseignements et inscriptions auprès de la secrétaire SPR :

Mme S. LASSUEUR

Av. Vinet 22

1004 LAUSANNE

Tél. (021) 24 53 21

Aide du corps enseignant suisse aux instituteurs africains

A ce jour une somme totale de 927 francs a été encaissée. Merci, chers collègues, de votre compréhension et de votre générosité. La souscription reste ouverte.

Que dire aux collègues qui versent leur *cotisation cantonale SPV* au moyen du bulletin encarté dans un numéro récent de l'« Educateur » ? Leur étourderie complique singulièrement les comptes ! Quelques versements de 60 francs ou 63 francs nous sont parvenus ainsi. Est-ce que vraiment... ? Renseignez-vous, chers collègues !
A. Pulfer, trésorier SPR.

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, 1030 Bussigny.

Réforme de structure de l'Ecole vaudoise (VII)

Lors de la publication, sous ce titre, des 6 premiers chapitres, nous avons tout spécialement rappelé les principes de base du projet de réforme. Au cours des prochaines parutions, nous nous proposons de relever et de soumettre à votre méditation quelques problèmes « charnières » du dit projet.

B) Etude de quelques problèmes

1 a) Début de l'année scolaire.

A cette question fondamentale, 289 commissions scolaires exprimèrent le désir de maintenir le statu quo et 94 donnèrent leur préférence au début en automne. Ces chiffres appellent deux commentaires : les communes « conservatrices » sont essentiellement rurales et à faible population scolaire ; d'autre part, l'enquête datant de 1962, il est certain que nombre d'objections sont tombées.

Ainsi les arguments suivants ne sont plus guère contestés :

- harmonisation de notre régime scolaire avec celui de presque tous les autres pays et des cantons romands.
- les vacances d'été ne couperaient plus l'année scolaire en cours, mais marqueraient la transition entre deux années scolaires.
- la condition physique des élèves est généralement meilleure en juin-juillet ; la préparation d'exams divers en bénéficierait.
- suppression de l'interdépendance entre les événements religieux et la fin de l'année scolaire.

1 b) Début de la scolarité.

« A quel âge doit-on commencer l'école primaire ? Un facteur pédagogique joue un rôle déterminant dans la réponse à cette question, c'est celui de l'acquisition de la lecture. C'est en effet, à partir de cette dernière que les diverses disciplines de l'école primaire peuvent se développer... Les recherches les plus récentes s'accordent pour situer cet âge vers 6 ans 9 mois... On peut donc valablement considérer cet âge comme l'âge optimum du début de l'école primaire. »

Pour obtenir cet âge « idéal », le rapport de la commission propose de fixer l'entrée à l'école primaire à 6 ans révolus **au 30 juin** ; ainsi l'âge d'entrée moyen à l'école le 1er septembre serait de **6 ans 8 mois** (l'élève le plus jeune aurait 6 ans 2 mois et le plus âgé, 7 ans 2 mois). En cela, la commission fait sienne l'une des thèses proposées par le rapport « Vers une Ecole romande ».

Néanmoins, lors d'une récente enquête du Département de l'instruction publique, il est fait état d'une autre date : admettre au 1er septembre, les élèves ayant 6 ans révolus **au 31 août** ; d'où un âge moyen de **6 ans 6 mois** (élève le plus jeune : 6 ans 1 jour... ; le plus âgé, 7 ans) — C'est le système adopté à Genève. Nous ignorons les motifs invoqués à l'appui de cette nouvelle proposition, mais nous devons reconnaître qu'elle est plus logique et que, partant, elle est mieux applicable, quoique nous nous éloignons de l'âge optimum...

1 c) Incidences pratiques.

Les répercussions qu'amèneront pour les communes le déplacement du début de l'année scolaire et surtout l'âge d'admission avancé, sont d'importance, spécialement en ce qui concerne les agglomérations à forte population scolaire. Il en résultera, lorsque la décision entrera en vigueur, que la première année primaire comprendra l'effectif d'une volée et demie ; Lausanne, exemple extrême, devra envisager l'ouverture de 40 classes supplémentaires et cet effectif « de transition » se retrouvera durant les 10 années de scolarité de la classe d'âge en question.

Les autorités des grandes localités doivent donc résoudre un problème capital au premier stade de la réforme de structure, réforme qui doit se faire dans les meilleures conditions possibles.

Des études sont en cours ; elles s'attachent spécialement à trouver une solution au problème suivant : **recevoir l'effectif d'une volée et demie en tenant compte de la pénurie de personnel enseignant et de locaux.**

Diverses solutions peuvent être envisagées :

- a) Prolonger l'année scolaire 1966-67 jusqu'au 30 juin. Le trimestre supplémentaire pourrait permettre l'organisation de cours de perfectionnement à l'intention du personnel enseignant. Dès la rentrée de septembre 1967, il y aurait lieu d'introduire par **étape** le nouvel âge d'admission : ainsi, la première année, on n'admettrait, en plus du contingent actuel, que les élèves plus jeunes de deux mois. Cet **étalement se ferait sur 3 ou 4 ans** selon l'âge révolu définitivement admis. On éviterait ainsi le gonflement subit des effectifs.

- b) Résoudre jusqu'en 1969 les problèmes suivants : locaux supplémentaires, personnel enseignant supplémentaire (volée d'Yverdon, formation accélérée), aménager les programmes. **A cette date, prévoir 2 admissions : au printemps, 1 volée « ancien régime » et en automne, 1 volée « nouveau régime ».** L'année scolaire serait prolongée jusqu'au 30 juin 1970 et aucune admission ne serait faite au printemps de cette année-là.

C) Un projet qui mériterait d'être étudié

- Au printemps 1967, n'admettre en première enfantine, que les enfants nés durant le premier semestre 1962.
- En automne 1967, créer une nouvelle 2e année primaire formée des élèves nés durant le 1er semestre 1960, (demi-effectif). La nouvelle première année serait composée des élèves du 2e semestre 1960 et du 1er semestre 1961. La 2e enfantine comprendrait alors les élèves du 2e semestre 1961 et du 1er semestre 1962. Les classes de la 2e année primaire (ancien système) à la 9e verraient leur année scolaire 67-68 prolongée jusqu'à l'automne 1968.
- Il n'y aurait pas d'admission au printemps 1968 mais bien seulement en automne.
- Durant quelques années et jusqu'à ce que la pénurie d'enseignants et de locaux soit réglée, on renoncerait à admettre des élèves en 1re enfantine. Une partie des maîtresses enfantines ainsi disponibles enseigneraient donc en 1re année primaire.

(A suivre)

Voir « Educateur » des 25.3, 1-15-22 et 29.4.

Publication des cours de gymnastique scolaire

Eté 1966.

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département fédéral, des cours de gymnastique scolaire pendant les vacances d'été 1966. Ces cours de perfectionnement sont ouverts à tous les maîtres qui enseignent l'éducation physique. Le programme bien équilibré comporte des exercices pratiques et des théories se rapportant aux différents problèmes de l'enseignement de la gymnastique. Cette alternance permet au maître, même peu entraîné, de suivre ces cours sans fatigue excessive et d'en retirer grand profit pour l'enseignement dans sa propre classe.

Cette année, l'accent principal est porté sur l'introduction du nouveau manuel de gymnastique scolaire pour les jeunes filles. Ce magnifique ouvrage apportera un nouvel élan à l'éducation physique féminine dans toute la Suisse. Les cours d'introduction seront répartis sur plusieurs années. En 1966, nos possibilités nous permettent d'organiser quatre cours dont les dates tiennent compte des diverses périodes de vacances de notre pays.

COURS

Cours d'introduction au nouveau manuel de gymnastique féminine, 2^e et 3^e degrés

N° 10, 18 au 23 juillet 1966 à Soleure.

N° 11, 1^{er} au 6 août 1966 à Langenthal.

N° 12, 8 au 13 août 1966 à Zoug.

N° 14, 1^{er} au 6 août 1966 à Menzingen (ZG) (pour sœurs et institutrices).

Cours de natation et basketball

N° 15, 11 au 16 juillet 1966 à Couvet pour les maîtres de langue française. Ce cours comportera une classe préparatoire au brevet d'instructeur suisse de natation.*

Cours de natation et de volleyball

N° 16, 8 au 13 août 1966 à St-Gall. Ce cours comportera une classe préparatoire au brevet d'instructeur suisse de natation.*

* Les candidats à la classe préparatoire l'indiqueront sur leur feuille d'inscription.

D'autres cours (course d'orientation, gymnastique dans le terrain, excursions et formation de chefs de camps, gymnastique pour le 1^{er} degré) seront organisés pendant les vacances d'automne. Ils seront annoncés ultérieurement.

Remarques : Ces cours sont destinés aux maîtres enseignant la gymnastique dans les écoles officielles ou privées reconnues. Les candidats au diplôme fédéral de gymnastique, les candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires, supérieures et de district peuvent être admis, si le nombre des places le permet. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. (Décision du DMF concernant les cours de gymnastique scolaire du 11.5.1965.) Le nombre de places est limité pour chaque cours.

Indemnités : Indemnité journalière Fr. 12.—, indemnité de nuit Fr. 9.— et le remboursement des frais de voyage du lieu où l'on enseigne au lieu du cours, trajet le plus direct.

Inscriptions : Les maîtres qui s'intéressent à ces cours peuvent demander une formule d'inscription au président de l'Association cantonale des maîtres de gymnastique ou au président de la CT de la SSMG.

La formule dûment remplie doit être retournée jusqu'au **4 juin 1966** au plus tard à M. Reinmann, Seminar Hofwil, 3053 Münchenbuchsee (BE). Tous les maîtres inscrits recevront un avis jusqu'au 25 juin 1966. Aucune démarche personnelle ne sera acceptée.

Hofwil, le 1^{er} mars 1966.

Le président de la CT de la SSMG :
M. Reinmann.

Liste des présidents des associations cantonales :

Fribourg : Wicht Léon, prof., Champ-Fleuri 3, 1700 Fribourg.

Genève : Gilliéron Paul, maître de gym., rue Hoffmann 16, 1202 Genève.

Neuchâtel : Mischler Willy, prof. de gym., Brévards 5, Neuchâtel.

Valais : Delaloye Samuel, maître de gym., Chili, 1870 Monthey.

Tessin, Bagutti Marco, maître de gym., Via San Gotardo 57, 6900 Massagno.

Vaud : Lienhard Jacques, maître de gym., 1067 Verschez-les-Blancs.

Dépositaire pour le Jura bernois : Boder Francis, maître de gym., Falbringen 43, 2500 Bienne.

CROIX-ROUGE SUISSE DE LA JEUNESSE **Camp de vacances pour orphelins en Allemagne**

Comme l'année dernière, la Croix-Rouge allemande offre 3 semaines de vacances pour orphelins (père ou

mère) à Weil près de Schömbuch. Un car vient les chercher à Lausanne, les ramène et la Croix-Rouge allemande demande la modeste somme de 50 francs par élève y compris l'argent de poche.

Le départ est fixé au 23 juillet avec retour le 13 août 1966.

Inscrivez au plus vite les intéressés, un cours de langue est prévu et le programme est varié et plaisant. Le fonds Mimosa reste à la disposition des jeunes qui auraient de la difficulté à payer. Le même responsable que l'année dernière prendra part au séjour en Allemagne.

Croix-Rouge suisse de la jeunesse
Secrétariat vaudois
1, ch. du Platane, 1008 PRILLY.

genève

Assemblée générale extraordinaire

Les membres des 3 sections de l'UIG sont convoqués en **assemblée générale extraordinaire** le mercredi 11 mai 1966, à 17 h., à la Brasserie Eaux-Vivienne, 3, rue des Eaux-Vives.

Ordre du jour :

1. Lecture du PV.
2. Communications du Comité central.
3. **Discussion du projet de statuts** (suite).
4. Propositions individuelles.

Le Comité central.

Tribune libre...

Quelques réflexions sur la manière de rédiger le Bulletin corporatif

Le correspondant de l'UIG au Bulletin corporatif de la SPR a une tâche astreignante. Il doit toujours être présent et suivre avec une attention soutenue tout ce qui se passe dans notre association, prendre des notes, puis, chez lui, rédiger, trouver la forme définitive. Un important travail qui mérite la gratitude des membres de l'UIG.

Le correspondant actuel, M. Etienne Fiorina, accomplit fidèlement, depuis des années, cette tâche avec le plus grand soin.

Un grand merci, M. Fiorina.

Allant plus loin dans mes réflexions, je me rends compte qu'un problème de conscience peut se poser régulièrement au rédacteur : il doit exprimer des idées qui ne sont pas toujours les siennes, mais qui sont celles de la majorité de l'UIG. Dès lors, quelle forme adopter?

Faut-il écrire d'une manière neutre, au nom de l'association, comme un conseiller fédéral rapporte au nom du collège fédéral et défend parfois un point de vue qu'il ne partage pas, ou au contraire le correspondant détient-il du fait de sa fonction l'occasion de soutenir ses idées contre l'association au besoin?

Comme j'ignore l'usage, je me penche sur les numéros 7 et 15 de l'« Educateur », dans lesquels E. F. doit rapporter sur des questions où il a été battu lors des derniers votes de l'assemblée générale. Je constate que les faits sont rapportés avec justesse, mais dans un contexte calculé pour justifier un avis personnel malgré le point de vue exprimé par la majorité.

En ce qui concerne le problème des cours de perfectionnement, il est dommage que des collègues qui ont émis leur point de vue dans un sens ou dans un autre puissent penser qu'ils sont jugés « intolérants », et que leurs interventions soient qualifiées de « manifestations intempestives ». Il est regrettable aussi que la majorité très nette de cette assemblée générale ait pu être péjorativement traitée de « pudique » et de « conformiste ». Voilà des termes qui devraient être évités dans un compte rendu de publication, non?

Quant à l'article sur la dernière assemblée (discussion des statuts), le sociétaire minorisé sur la question des suppléants semble accuser le comité d'avoir fait prendre des décisions non valables ! Il évoque les votes en alléguant que l'assemblée ne fut pas représentative, et laisse entendre que des décisions n'auraient pas été prises s'il y avait eu plus de votants. Mais pourquoi diable ne s'adresse-t-il pas directement au président, non sous la forme d'un regret ou d'une insinuation, mais sous celle d'une requête, afin de savoir si oui ou non l'assemblée avait le droit de prendre des décisions?

Enfin, le projet du Comité central, présenté d'une manière intéressante, a permis à certains membres de s'intéresser à la question des nouveaux statuts et d'y réfléchir. Ils ont fait part de leur intérêt et de leurs réflexions sans animosité, dans la forme prescrite, pour présenter ce qu'ils ont cru être meilleur. Nul ne sait sur le moment s'il a tort ou s'il a raison ; mais si, après un examen approfondi, il pense avoir raison, il est utile qu'il présente ses idées. C'est même un devoir, car elles peuvent être dans l'intérêt de tous. Je crois pouvoir présumer que c'est aussi l'avis du Comité et de la Commission des statuts. Alors, est-il heureux, est-il même courtois, d'accuser ces gens de « coupeurs de cheveux en quatre » ? Un tel traitement ne favorise-t-il pas la faible fréquentation de certaines assemblées, que le correspondant lui-même déplore ?

En conclusion, je constate que le correspondant peut émettre, dans le Bulletin corporatif, son avis personnel en même temps que celui de l'assemblée. J'en prends acte en regrettant que les deux points de vue ne soient pas séparés, puisqu'il existe aussi une rubrique « Tribune libre ».

Je me permets enfin de suggérer amicalement à notre dévoué rédacteur d'éviter un ton pouvant paraître méprisant pour quelque membre que ce soit, ceci dans un esprit de collaboration, d'harmonie et de respect.

« Sans rancœur ni rancune ! »

Ramon Nyffeler.

jura bernois

Le silence est tombé

Depuis la votation cantonale du 17 avril dernier en ce qui concernait notamment la loi sur la formation du corps enseignant, laquelle fut acceptée par 38 163 voix contre 31 642, le silence est tombé sur ce sujet qui avait momentanément cristallisé l'opinion publique. Le Jura, à part les districts de Laufen (238 oui contre 173 non) et de La Neuveville 135 oui contre 133 non), avait massivement voté contre cette loi, la repoussant par 6641 non contre 2836 oui, suivant en cela les mots d'ordre de la SIB et de la plupart des partis politiques.

A trois semaines de ce verdict qui a passablement laissé d'amertume dans la population, chez les parents surtout qui pensaient envoyer une fille ou un garçon à l'Ecole normale, plutôt que d'admettre benoîtement la décision de l'ensemble des électeurs du canton et d'accepter cette votation comme un fait accompli immuable, ne serait-il pas indiqué que les sections jurassiennes de la SIB ou mieux, la Société pédagogique jurassienne, interviennent en faveur d'un statut particulier pour le Jura? Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois que le corps enseignant jurassien jouirait de dispositions particulières. En acceptant un postulat de ce genre, la Direction de l'instruction publique n'aurait nullement à craindre d'avoir l'air de faire un pas en arrière, tant il est vrai que l'avenir des écoles normales, seuls centres véritables de formation des enseignants, doit tout de même demeurer l'une de ses préoccupations principales.

La réaction, que nombre d'enseignants souhaitent et préconisent, ne devrait toutefois pas se faire trop attendre; elle devrait se concrétiser rapidement, les vacances d'été lui assurant, à coup sûr, un sort fatal, si l'on n'agissait pas avant.

A. F.

Décès du directeur du Technicum de Saint-Imier

Le décès de M. Robert Vorpe, directeur du Technicum cantonal de Saint-Imier, n'a pas manqué de surprendre beaucoup tous ses amis et connaissances, puisqu'il est survenu à la veille de sa retraite. M. Vorpe, âgé de 68 ans, avait en effet présidé le 31 mars, sa dernière cérémonie de clôture. En outre, il avait encore accepté de préparer et d'organiser les fêtes du centenaire de l'Ecole d'horlogerie de Saint-Imier, l'automne prochain, avant de se retirer complètement de la carrière.

M. Vorpe était entré en 1930 à l'Ecole d'horlogerie et de mécanique comme maître de section technique, vu sa formation de technicien. Enseignant de valeur, il se distingua rapidement et devint bientôt directeur de l'établissement. Il travailla dès lors grandement afin de développer l'école dont il avait la charge; il trouva une satisfaction particulière à tous ses efforts lorsqu'elle fut élevée au rang de Technicum cantonal. C'est en 1961 que les autorités cantonales lui avaient confié la direction du technicum nouvellement reconnu.

Nous présentons nos condoléances à sa famille.

Constitution de l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel

La Commission de coordination composée de représentants de milieux industriels et des différentes écoles

professionnelles du Jura s'est réunie à Moutier sous la présidence de M. Villeneuve, industriel à Bévillard, et a adopté les statuts qui rendaient officielle la création de l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel. L'Office cantonal de la formation professionnelle devra toutefois encore les approuver.

Il fut également désigné les membres du comité: MM. Villeneuve, président; Willy Jeanneret, directeur de l'Ecole complémentaire commerciale de Tramelan; Reinhard Bauder, chef calculateur à Delémont, et Victor Dubois, secrétaire de l'ACBFH, de Bienne, vice-présidents; Max Girard, technicien, Moutier, secrétaire; Jean-Marie Imhoff, directeur de l'Ecole professionnelle de Saint-Imier, et Etienne Fugé, directeur de l'Ecole professionnelle de Porrentruy, assesseurs; Pierre Châtelain, de Tramelan, caissier.

Le programme des cours de perfectionnement pour 1966-1967 sera mis sur pied en juin prochain.

Promotions à l'Ecole normale d'institutrices de Delémont

Vendredi 1er avril dernier, l'Ecole normale de Delémont a fêté modestement, mais avec un soin particulier, sa cérémonie de promotions. Les élèves admises au printemps 1966 avaient été conviées à la manifestation, ainsi que les autorités scolaires et divers collaborateurs de l'Ecole.

Les élèves du Cours spécial 1965-1967 avaient monté le programme, dont le public remarqua plus particulièrement les chants — sous la direction de M. Henri Monnerat, professeur de musique — le Concerto grosso pour deux violons et piano de Vivaldi et le 3e acte du **Ma-lentendu**, d'Albert Camus, mis en scène par Mme Giovannoni, professeur de diction à l'Ecole normale.

Dans son rapport annuel, M. Maurice Petermann, président de la Commission des Ecoles normales, prit congé de M. Gérard Tschoumy, professeur de gymnastique à Porrentruy. Il rappela la part prépondérante prise par M. Tschoumy dans l'instauration d'un enseignement sportif à l'école. C'est en effet sous son impulsion que les Ecoles normales ont assuré l'enseignement de la gymnastique aux futurs instituteurs et institutrices et ont organisé leurs premiers camps de ski. La gymnastique et le sport jurassiens en général ont été admirablement servis par lui et l'Ecole normale de Delémont, par la voie de M. Petermann, fut chaleureuse à remercier M. Tschoumy des services qu'il lui a rendus et à lui souhaiter une excellente retraite.

Puis M. J.-A. Tschoumy, nouveau directeur de l'Ecole, présenta son premier rapport d'activité. Il rappela la mémoire de M. Charles Junod, ancien directeur, décédé dans le courant de l'année, et pria l'assemblée de se lever en hommage au pédagogue aimé que fut M. Junod. Après quoi il releva les mérites particuliers que se sont acquis M. et Mme Rebetez à la tête de l'Ecole pendant 9 ans. Il tint à déterminer publiquement deux atouts majeurs de la direction de M. et Mme Rebetez: la précision de l'organisation administrative et la perspicacité dans le choix des vues pédagogiques. « L'Ecole normale, dit M. Tschoumy, se veut neuve, moderne, tournée vers l'avenir. Dans cette optique, M. et Mme

Rebetez ont été les éléments moteurs d'une direction d'avant-garde. Tout ici a pris un « coup de jeune » avec eux. C'est là une voie que notre âge nous interdit de ne pas suivre. L'Ecole normale les remercie, leur présente ses meilleurs vœux de succès à Berne et les applaudit ».

M. Jean-Louis Joliat, professeur de gymnastique, quitte l'Ecole normale de Delémont pour celle de Porrentruy. M. Francis Boder le remplacera à Delémont dès le printemps. Tous les deux furent complimentés pour leur nomination.

Au cours de son rapport d'activité, M. Tschoumy a présenté quelques perspectives d'adaptation de l'Ecole à des structures nouvelles et les soucis qui se présentaient à lui :

1. **Salle de gymnastique** : se révèle actuellement insuffisante. Une construction nouvelle s'avère nécessaire.

2. **Terrain de sport** : l'Ecole ne dispose d'aucune installation. Le terrain de la commune situé au nord de l'Ecole lui est indispensable et l'échange prévu entre la commune de Delémont et l'Etat en vue d'offrir ce terrain à l'Ecole normale pour son extension future est impérieux.

3. **Enseignements nouveaux** : le laboratoire de sciences et le dessin technique devront être enseignés à l'Ecole normale, puisque ces disciplines sont enseignées en 8e année primaire. La féminisation toujours plus grande du corps enseignant primaire exige que les jeunes filles autant que les garçons puissent enseigner au degré supérieur. La rythmique devrait elle aussi pouvoir être enseignée à l'Ecole normale. La demande en a été formulée.

4. **Classes d'application** : la direction a autorisé l'Ecole normale de Delémont à ouvrir, au printemps 1967, deux nouvelles classes d'application. La commune de Delémont cherche à l'heure actuelle les locaux nécessaires. Il est en effet indispensable d'adapter le nombre de classes d'application au nombre toujours grandissant de stagiaires de l'Ecole normale.

5. **Deuxième jardin d'enfants** : la section « Jardinières d'enfants » a 15 élèves. Il serait heureux qu'un deuxième jardin d'enfants communal puisse être mis à la disposition des stagiaires de l'Ecole normale. Ce projet rencontrerait un bon accueil auprès des autorités de Delémont, favorables, elles aussi, à la création d'un tel jardin dans le quartier de l'Ecole normale.

6. **Cours spécial** : M. Tschoumy se déclare très heureux des expériences faites avec ce cours rapide de formation d'instituteurs et d'institutrices. « La forma-

tion enseignante, dit-il, certes, a intérêt à se mouler dans le même berceau pour tous : l'Ecole normale. Mais le choix tardif de son métier ne doit pas empêcher un jeune homme de devenir instituteur. Les voies parallèles de formation ont à s'ouvrir. Il n'est pas juste de réserver le privilège de la fonction enseignante aux jeunes gens qui — chance pour eux — ont pu choisir d'entrer à l'Ecole normale à 16 ans. L'Ecole normale de Delémont — je tiens à l'affirmer publiquement — fait d'excellentes expériences au Cours spécial et désapprouve fermement tout paternalisme à son égard. C'est un cours difficile parce qu'accélééré, pénible parce que tardif, exigeant parce que nous le voulons tel. Nous désirons que ces jeunes gens aient un diplôme en tous points équivalent à celui de leurs camarades. Le diplôme étant le même, nos exigences seront identiques. Mais notre considération pour eux sera identique. Une société moderne se doit d'assouplir ses voies d'accès au bonheur. Si le bonheur d'un jeune homme ou d'une jeune fille est d'enseigner, la société n'a pas le droit de lui interdire ce chemin par l'âge. Voilà pourquoi, s'il n'y avait que cette légalisation des Cours accélérés dans la nouvelle loi, l'Ecole normale recommanderait de l'accepter ».

Au cours du dîner qui suivit, les convives ont pu constater les talents de la cuisinière, Mme Liengme, et se féliciter de l'installation, à l'Ecole même, du restaurant scolaire qui, chaque jour de la semaine, sert plus de 100 dîners à des prix sans concurrence possible. C'est là sans aucun doute un investissement particulièrement rentable de l'Etat pour la promotion de la formation enseignante du Jura.

C'est ainsi, dans une très agréable ambiance, que se termina, à l'Ecole normale, l'année scolaire 1965-1966.

J.-A. Tschoumy.

Divers

Moniteurs de colonies

Le Mouvement de la Jeunesse suisse romande cherche encore pour ses colonies d'été à la mer ou à la montagne quelques *moniteurs*. Age minimum 18 ans. Durée du séjour : 1 mois.

Ecrire au MJSR, 5, rue du Temple, Genève.

Votre but de course !

MT-PÈLERIN

900 m.

à 15 minutes
par le funiculaire

Places de jeux, buffets-restaurants

Renseignements dans toutes les gares et à la
direction : tél. (021 51 29 12 et 51 29 22



1400 m.

Tout le Léman est à vos pieds

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau et le Jura

Champs de narcisses en mai et juin

à 45 minutes

par train à crémaillère

Le «cœur» du stylo WAT

est constitué par la charge capillaire.

C'est un cœur robuste, infatigable et vraiment révolutionnaire!

Sans aucun dispositif mécanique, conçu à l'exemple de la nature, il se remplit en un instant d'encre avantageuse en flacon.

Pièce centrale du nouveau stylo, la charge capillaire écarte tout risque de taches d'encre, terreur des écoliers.

Le WAT se compose de 4 éléments faciles à remplacer en cas d'accident et que l'on trouve à bon compte chez les papetiers.

Plus question de délais ni de gros frais de réparation, de sorte que le WAT est vraiment économique.

A tous égards, c'est le stylo scolaire idéal!

Le WAT peut être muni de quatre plumes différentes: extra-fine, fine, moyenne et oblique-moyenne.



WAT Waterman
à fr.15.- seulement!

JiF SA Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich



Wat Waterman

Est-il plaisir d'un intérêt plus captivant que la **PHOTO** d'amateur ?

Des conseils qui font autorité et des appareils de qualité chez votre **SPÉCIALISTE**

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.

Papeterie St-Laurent
Charles Krief

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE
Rue Saint-Laurent 23

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers



Grands et petits, ils
roulent tous sur

ALLEGRO

PAYS-BAS. — Plusieurs membres du corps enseignant offrent location appartements meublés pour vacances. Egalement échanges de logements. Certains prennent hôtes payants. Ecrire : R. Hinlopen, professeur d'anglais, Stetweg 35 - CASTRICUM, Pays-Bas.

Action « Classes en plein air »

Franches-Montagnes-Tessin

La Fondation Wasserturm, Lucerne, désire faire connaître au corps enseignant ses maisons de vacances bien aménagées (avec douches) :

LES BOIS (J. B.) et AURIGENO (TI)

Elle accorde aussi, pour leurs écoles en plein air, aux mois de mai et juin 1966, **des prix de location spéciaux de Fr. 1.30.**

Renseignements : Th. Hasler, Kath. Pfarramt, 3510 Konolfingen (BE), tél. (031) 68 45 74.

Alder & Eisenhut AG

75 ans 1891-1966

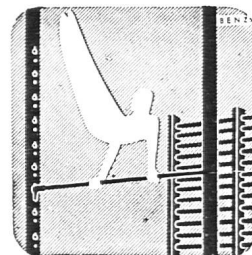
Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

KÖSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



LAVANCHY SA

**Transports
et voyages internationaux**

LAUSANNE VEVEY MORGES



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

LE

**DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des

Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

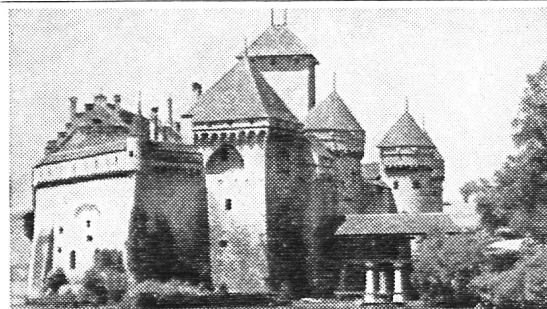
Funiculaire de Chaumont

sur Neuchâtel, altitude: 1100 mètres.

Région idéale pour courses d'écoles.

Funiculaires spéciaux à toute heure.

Renseignements : Direction, Neuchâtel
Téléphone (038) 5 15 46.



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les classes primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.



notes de travail

Mardi 22 septembre

La première neige est tombée sur les Alpes de Savoie, la vendange est presque mûre. Charles travaille un après-midi par semaine chez un appareilleur. Essai de pont vers l'apprentissage. Je pense qu'on ne mesurera jamais assez le drame de la surdit . Je me demande souvent si elle n'est pas pire que la c c t . Un aveugle n'est jamais ridicule, mais on se moque des sourds. Les histoires de sourds... Le monde du silence, Mozart jamais n , le vent et les eaux muettes pour toujours.

Mercredi 23 septembre

Entendu hier soir au Septembre musical de Montreux un concerto de Mozart, jou  par Casadessus et l'Orchestre de Paris. Cela  tait si beau que  a en devenait presque insoutenable. J'ai toujours peine, en arrivant au concert,   me faire   cette foule en tenue,   ces robes somptueuses, capes et bijoux. Il s'en faudrait peu pour que grince en moi le prol taire. Mais d s le premier accord de Mozart, je me sens   nouveau le fr re de tous les hommes. Puis est venue la Septi me de Beethoven. Musique grandiose, mais qui, au fil des ann es, me touche toujours moins. L'Andante mis   part,  le de repos et de lumi re au milieu de ces nu es galopantes, je trouve qu'il y a trop de grabuge et d' clats l -dedans. Mais Mozart, quel chant, quelle pl nitude !

Je lisais hier, dans une revue, un article consacr    la jeunesse su doise. On y explique entre autres comment elle a r ussi enfin   s' manciper sexuellement. La belle formule que voil . Les singes de la m nagerie que j'ai visit e r cemment sont parfaitement  mancip s eux. J'en voyais deux qui s'accouplaient paisiblement en continuant   ronger des cacahu tes. Patience ! nous y arriverons. Mais enfin qu'est-ce que l'homme ? Notre temps en serait-il   le ramener   la b te,   cette seule diff rence que celles-ci au moins ob issent   des r gles pr cises, immuables et utiles   la force de l'esp ce ? Je lisais r cemment un autre article intitul  : « Sexualit  et morale aux USA » : « Tout le monde est d'accord pour admettre que les jeunes sont amen s trop t t   vivre la vie d'adulte et cela souvent   cause de m res ambitieuses qui les veulent « bien adapt s » socialement parlant, d'o  les surprises-parties au champagne pour les teens-agers, les soutiens-gorge rembourr s pour les fillettes de 12 ans, et le « boy-friend » agr     10 ou 11 ans » (fin cit.).

Arriver vierge au mariage devient une singularit . Et pourtant aucun pays ne conna t plus de drames affectifs, plus de divorces. Si tant de gens cherchent d sesp r ment l'amour et ne le trouvent pas, c'est que l'amour est une chose s rieuse, grave qui se pr pare et s'ordonne. On ne saurait faucher son bl  en herbe et manger encore du pain. C'est cette civilisation que le docteur Lerch, un disciple de Freud, appelle « la civilisation de l'affirmation sexuelle ». Pour une affirmation, c'en est une ; il me revient   la m moire la formule lapidaire d'un grand  ditorialiste titrant : « Les Am ricains n'ont plus de complexes, il est grand temps de leur en redonner ! »

Jeudi 24 septembre

Le ciel reste clair dans la beaut  parfaite de septembre. Il est 10 heures et demie d j . Nous avons lâ  tant t le travail de classe. Me voil  seul une minute. Romain et Jojo sont   la Baye   construire un pont. Barre   mine, pioche, bottes, je viens de les voir, l'entreprise ne d bauche certes pas. Charles et Romain doublent le plancher de leur cabane, Denis et Maurice construisent des maisons mod les r duits pour leur maquette. Bruno ponce les pi ces de son porte-bouteilles   la machine, Gaston cherche des mots difficiles dans le dictionnaire, bref, la machine va bon train et surtout d'elle-m me. Essayez d' tre ce boute-feu (frotter une allumette et surveiller la flamme) dont parle Montaigne dans une proposition merveilleuse : « L'enfant n'est pas un vase qu'on remplit, c'est un feu qu'on allume ».

Mais un feu se pr pare, on ne met pas le feu   n'importe quel amas de bois sans ordre. Ou bien il br lera trop vite ou bien il « bourronnera » sans donner de chaleur. Respecter les  tapes, agir quand il faut, comme il faut, sans impatience. Se m fier des mots, aussi, et de trop de th ories dans l'espace. J'ai entendu l'autre jour un intellectuel titr  parler des m thodes nouvelles en p dagogie. C' tait merveilleux : tout y  tait, la libre activit , l'int r t, la motivation. Seulement cet homme n'a jamais eu le plus petit des m mes sous sa gouverne.

Il y a les contingences, il y a le monde, il y a les exigences imm diates. Il est remarquable de voir combien une id e prend vite de l'altitude quand elle ne s'inscrit pas dans une chair, une r alit . (  ce propos, merveille que l'Incarnation : pas un amour pr ch  d'en haut, « ex cathedra », mais venu de plain-pied au c ur de la mis re des hommes.) Mais en fin de compte j'aime mieux cette autre  cole, la vraie, celle qui co te, accro  e   la terre. Je dormais la nuit pass e, et il se trouva que je vis le pays d'en haut et toutes les villes, les villages et les chemins qui les relient. Je voyais surtout les  coles, ces petits coll ges de campagne entour s d'arbres et les grandes b tisses de villes cercl es de l'encre des bitumes. Toutes ces  coles... Et les gosses en cort ge y montaient, y convergeaient de partout comme le sang qui afflue au c ur. Ces enfants, tous ces enfants qui chaque jour vont apprendre la vie, sa palpitation, d couvrir le monde et les hommes dans ces lieux ; car la vie, c'est l  pour une bonne part qu'ils la d couvrent, la vie, le monde et l'ouverture sur le monde et sur les autres.

Je songeais   notre responsabilit , nous   qui l'on confie ces enfants (ces enfants qui jamais plus ne seront, apr s leur temps de classe, ce qu'ils  taient en y entrant). Je songeais   la place de ces ma tres dans le pays, sa vie, sa continuit , le maintien des valeurs. Qu'on l'app cie ou le nargue, peu importe, il est un des ouvriers dont d pend la vie du pays.

R veill  un peu plus tard, je me suis lev . La lune  tait haut dans le ciel, un grand silence reposait sur la campagne apais e. Des bancs de brume tra naient sur les pr s et les arbres ronds  mergeaient comme des  les.

Alors les yeux bien ouverts, je vis la troupe sans cesse grandissante des gosses qui n'ont plus de mères. Restera-t-il, dans cinquante ans, des mères assises sur un pas de porte avec le petit au creux du tablier et qui prend le temps d'aimer et d'être mère. Je sais bien qu'on va me traiter de moraliste rétrograde ; on me signifiera que nous ne sommes plus à l'époque victorienne ; moi je veux bien. Il n'en reste que rien ne remplace mère qui vous élève tout droit ses enfants et songe aussi à attendre son homme avec un sourire et une blouse propre. Et toutes les théories et justifications qui fondent l'émancipation de la femme me convaincront guère tant qu'elles feront que des petits viennent à l'école avec la clé de la maison autour du cou...

Boris m'avait apporté un jour un étrange dessin qu'il ne cessait d'améliorer. Une maison toute petite sur une île basse, entourée d'une formidable défense de pieux acérés et lacis de barbelés. Et tendant vers elle, malgré le vent contraire, une barque qui tentait de franchir l'océan qui l'en séparait. Ah ! Boris et sa mère émancipée... « Les gosses n'ont qu'à se débrouiller, j'ai bien le droit de vivre ma vie, non... » Combien de maîtres pourraient témoigner de ce qu'ils entendent chaque jour et de cette pente plongeant sans cesse davantage vers le désordre et le désarroi : « Vous comprenez, M'sieur, çui-là qui est avec maman, c'est pas mon papa. Mon vrai papa, il est avec la seconde maman de René. » Pourquoi es-tu dehors à 10 heures du soir ? « Oh ! ma maman elle a son type, alors elle aime pas que je reste dans l'appartement pendant qu'ils sont ensemble... » Et ton père ? « Oh ! vous sa-

vez, il est pas là, il sort avec la sommelière du Rainsin... » Il a bonne mine le siècle de l'affirmation sexuelle. Quel festival affreux de faux ménages, de divorcés, de gens souffrants, séparés, désunis, et les gosses, là, au milieu, qui grandissent tant bien que mal, plutôt mal que bien, et se raccrochent où ils peuvent. On me dira bien sûr : « Ah ! vous et votre morale ! » Je m'en fiche bien de la morale, je l'ai en horreur en tant que telle et veux être le dernier à juger quiconque ; de quel droit d'ailleurs... Mais alors qu'on ne me demande pas de rire là où les gosses pleurent (ah ! le théâtre du jour et tous les cocus magnifiques, le ménage à trois comme une norme, l'immense verbiage de notre temps qui justifie tous les errements, la sexualité comme principe universel, le Moi Roi, mes besoins, mes droits)...

Il fait bon, après cela, de relire saint François et retrouver en lui l'éclatante perspective de l'Évangile et de la vraie pauvreté. Le siècle de l'émancipation... J'ai cherché la définition exacte du mot émanciper. Le dictionnaire dit : « Emanciper : mettre hors de la puissance paternelle ». C'est tellement cela. Il faut s'attacher aux premiers mots de la prière centrale de Christ : « Notre Père... » Mais si le croyant brûle de se soumettre à ce Père, c'est pour être libre, d'une liberté nouvelle, et là n'est pas le moindre miracle. Saint François le pauvre, si royalement riche, le soumis tellement libre, qui renonce à tout et se voit comblé. J'aime cette définition d'André Suarès : « Le bonheur des saints est celui-ci : ils possèdent à mesure qu'ils perdent ».

D. Courvoisier.

ARGOVIE

Questionnaire concernant la carte de la page 61 de la « Géographie de la Suisse », de H. Rebeaud.

1. Presque tout le nord de l'Argovie est compris entre une rivière et un fleuve. Indique leurs noms.

Réponse : Entre l'Aar et le Rhin.

2. Le Rhin argovien coule-t-il du nord au sud ? A quel pays appartient sa rive droite ?

Réponse : De l'est à l'ouest. Rive droite : Allemagne.

3. Quelle petite vallée descend vers le Rhin ?

Réponse : Le Fricktal.

4. Quelle grosse colline sépare le Fricktal de la vallée de l'Aar ? Son altitude ?

Réponse : Le Boetzberg ; altitude 516 m.

5. Indique deux villes argoviennes sur le Rhin ; indique en premier la plus élevée en altitude. Laquelle est en amont de l'autre ?

Réponse : Laufenbourg et Rheinfelden. En amont : Laufenbourg.

6. Quelle localité se trouve au sud-est du confluent Rhin-Aar ?

Réponse : Klingnau.

7. Les affluents de l'Aar arrivent-ils du Plateau ou du Jura ? Et ceux du Rhin ? Tous coulent dans quelle direction générale ?

Réponse : Les affluents de l'Aar arrivent du Plateau ; ceux du Rhin, du Jura. Direction sud-nord.

8. Différence d'altitude entre Zurich et Baden ?

Réponse : 406 m — 385 m = 21 mètres.

9. Sachant que la distance en ligne droite entre Aarau et Brougg est de 15 km, cherche la distance entre le confluent Rhin-Aar et le nord du lac de Hallwil. (Utilise une bande de papier).

Réponse : C'est le double, 30 km.

L'ARGOVIE EST L'ENTONNOIR DE LA SUISSE

(voir carte page 123)

N.B. Avant de faire répondre à ces questions, faire repérer sur cette nouvelle carte les confluentes « Aar-Rhin » et « Aar-Reuss-Limmat ». On aura ainsi la position de l'Argovie.

Dessiner au tableau noir un entonnoir largement évasé, goulot orienté vers le nord.

10. Quel petit lac entièrement vaudois envoie ses eaux en Argovie ? Pour cela ses eaux empruntent le cours de trois rivières ; lesquelles ?

Réponse : Lac de Joux. — Orbe, Thièle, Aar.

11. a) Les eaux de la région lausannoise vont-elles en Argovie ? b) celles de Moudon ? c) celles du val de Ruz ? d) celles du Jura bernois ?

Réponse : a) non. b) oui. c) oui. d) oui pour la Suze, non pour la Birse.

12. Quelles rivières et quels lacs permettent aux truites vaudoises du Pays-d'Enhaut d'aller jusqu'à la frontière allemande ?

Réponse : La Sarine, le lac de Gruyères, la Sarine, l'Aar, le lac de Biemme, l'Aar, le Rhin.

13. Quels sont les deux lacs les plus orientaux et les trois rivières les plus orientales (les plus à l'est) qui envoient leurs eaux en Argovie ?

Réponse : Lac de Zurich et lac de Wallenstadt ; Seez, Linth, Limmat.

14. La plupart des nombreux lacs suisses envoient leurs eaux en Argovie, sauf lesquels ?

Réponse : Lac Léman, lac de Constance, lac de Greifensee (et lac de Pfäffikon) et les lacs tessinois.

15. Entre le lac de Bienne et le Rhin, l'Aar reçoit combien d'affluents ? Nomme les trois plus importants.

Réponse : 6 affluents ; Reuss, Limmat, Grande Emme.

16. Comment s'appelle la grande région suisse qui envoie presque toutes ses eaux en Argovie ? (voir sous la carte les échantillons en couleurs) !

Réponse : Le bassin de l'Aar.

17. Quelles chaînes de montagnes limitent le bassin de l'Aar : au sud ? et au nord ?

Réponse : Les Alpes bernoises et les Alpes glaronnaises (au sud) ; le Jura (au nord).

18. L'Aar est le plus grand cours d'eau entièrement suisse. Son bassin couvre les deux cinquièmes de la Suisse. Est-ce plus ou moins de la moitié de notre pays ?

Réponse : Un peu moins de la moitié.

19. Argovie se dit en allemand « AARGAU ». En vieil allemand « Gau » signifie « pays, région ». Explique ce que signifie « AARGAU, ARGOVIE ».

Réponse : Pays, région de l'Aar.

VILLES D'ARGOVIE

(reprenre la carte page 60)

20. Quelle localité tire son nom de l'Aar ? du Rhin ?

Réponse : Aarau, Aarbourg ; Rheinfelden.

21. Quelle localité se trouve dans un méandre de la Reuss ? sur quelle rive ?

Réponse : Bremgarten, rive droite.

22. On est parti de Rheinfelden par le train. On vient de sortir d'un tunnel. On va bientôt arriver dans quelle localité ? sur quelle rivière ?

Réponse : A Brougg, sur l'Aar.

23. De Zurich (ville) vous allez, par le train, au bord du lac de Sempach, en passant par Olten. Quelles sont les localités traversées ?

Réponse : Zurich, Baden, Brougg, Aarau, Olten, Aarbourg, Zofingue, lac de Sempach.

24. Sur le parcours ci-dessus, a) vous avez remonté 2 rivières ; lesquelles ? b) vous en avez descendu une ; laquelle ?

Réponse : a) On remonte l'Aar et la Wigger. b) On descend la Limmat.

25. Pourquoi les petites villes argoviennes se situent-elles surtout au sud de l'Aar ?

Réponse : Au nord c'est le Jura ; au sud c'est le Plateau, région fertile, plus accessible, moins enneigée en hiver.

26. (Regarde sous la carte, au bas de la carte). Les villes comme Willmergen, Reinach, Wohlen Aarbourg, ont environ quelle population ?

Réponse : Entre 2000 et 10 000 habitants, dit la légende.

27. (Voir page 170) a) Quelle est la population d'Aarau ? b) de Baden ? c) de Wettingen ?

Réponse : a) 17 000 habitants ; b) 13 900 habitants ; c) 17 700 habitants.

28. (Voir page 170) a) Quelle ville vaudoise à l'importance d'Aarau ? b) Compare la population de Neuchâtel et celle d'Aarau.

Réponse : a) Montreux est de l'importance d'Aarau ; b) Neuchâtel ayant 33 400 habitants, c'est un peu moins du double d'Aarau qui en a 17 000.

N.B. Ces chiffres sont valables pour 1960.

CONSTRUISONS UN RELIEF SCHÉMATIQUE DE L'ARGOVIE

A construire par les élèves. Dessiner sur un rectangle de papier fort ou sur du bristol. Proportions du rectangle : 3 sur 5. Pour gagner du temps, le maître peut imprimer ce dessin à la machine à alcool, l'essentiel n'étant pas la construction de ce relief mais son observation. Couper selon les traits en pointillé. Plier selon les traits... traitillés. Pour plier, s'aider d'une règle plate ; il n'est pas inutile d'exercer les enfants au pliage. Former ainsi le Jura argovien, la pente du Plateau et celle de la Forêt Noire (voir dessin en coupe, sous le croquis). Coller le tout sur un socle de même nature que le relief. Commencer par coller l'Aar et le Rhin, laisser sécher, puis fixer le Jura à l'aide d'une touche de « colle » à l'endroit marqué d'une croix. Relever le Plateau avec deux morceaux d'allumette, et la Forêt Noire avec une rondelle de bouchon pour lui permettre d'égaler le Jura.

Il est préférable de colorier avant le pliage et le collage. En jaune : Forêt Noire et Jura. En vert : rives de l'Aar et du Rhin ; en vert également prévoir de larges rives pour toutes les rivières descendant du Plateau ; ne pas oublier le Fricktal.

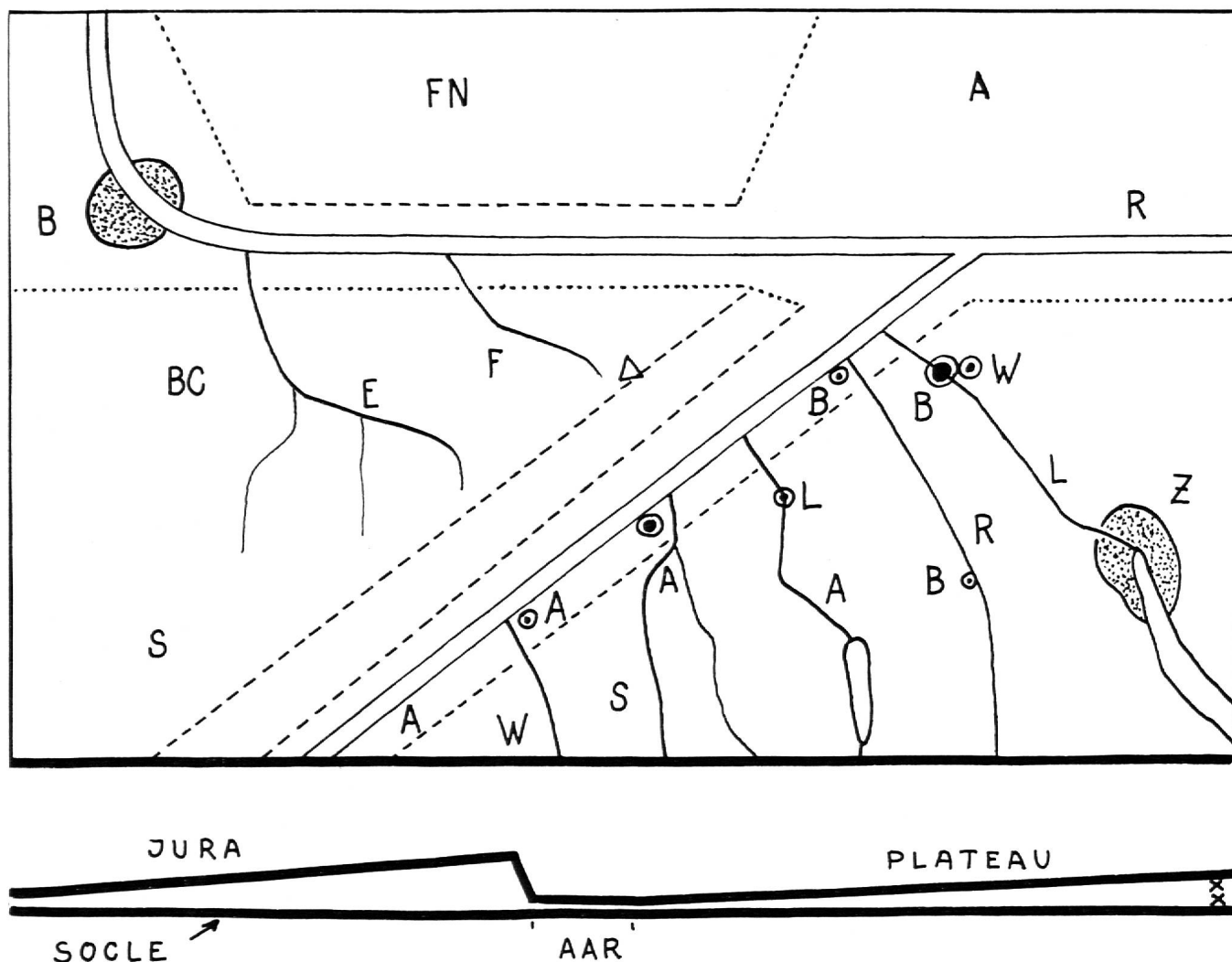
Au lieu de coller ce relief sur un socle, il est possible de le coller dans le cahier de géographie ; l'enfant relèvera les montagnes chaque fois qu'il en aura besoin pour une observation. Nous préférons la première solution.

La Forêt Noire, Bâle et Zurich sont présents sur ce relief argovien pour situer le canton. A notre époque d'automobilisme, il est utile d'habituer les futurs conducteurs à avoir d'autres repères que les points cardinaux qui, sur la route, ne rendent pas de quotidiens services ! Quant aux frontières nous ne les traçons pas car l'enfant ne verrait plus qu'elles. Comme nous voulons lui montrer le contenu du canton, tant pis pour la mince pellicule de l'emballage ; que la gendarmerie et le cadastre s'en occupent !

EXPLOITATION DE CETTE MAQUETTE DE L'ARGOVIE

En géographie il faut apprendre à placer des noms et apprendre à découvrir des idées. Notre maquette nous permet tout cela.

Les noms y sont suggérés par leurs initiales ; l'enfant pourra donc les apprendre en confrontant autant de fois qu'il sera nécessaire son relief et le croquis géographique de son livre. Il les récitera au maître, son relief en mains. Quant aux idées, le questionnaire ci-dessous permet d'en trouver quelques-unes. Il va sans dire que l'enfant ne trouvera pas les réponses telles qu'elles sont indiquées sans quelques questions subsidiaires.



QUESTIONNAIRE

1. Indique la situation de l'Argovie. Fais trois réponses différentes.

Réponse : a) L'Argovie se situe en bordure du Rhin, sur la rive gauche ; b) L'Argovie est à cheval sur le cours inférieur de l'Aar ; c) L'Argovie, région de petites villes, s'étend entre deux grandes villes : Zurich et Bâle.

2. En Argovie, la vallée de l'Aar est-elle un véritable corridor ?

Réponse : Non ! Un véritable corridor a deux murs. En Argovie, l'Aar n'est bordée que sur la rive gauche.

3. Sur quel parcours l'Aar coule-t-elle dans un vrai corridor ?

Réponse : De sa source jusqu'à Thoune, l'Aar coule dans un profond corridor alpin. (N.B. voir RELIEF DE LA SUISSE en matière plastique).

4. Compare les deux versants de la vallée de l'Aar en Argovie. Que vois-tu ?

Réponse : En Argovie le versant jurassien est abrupt, c'est un bourrelet. Le versant opposé est en pente douce.

5. Quel versant déverse le plus d'eau dans l'Aar ?

Réponse : C'est le versant droit, celui qui est formé par le Plateau.

6. Compare la direction des rivières jurassiennes et la direction de celles du Plateau argovien.

Réponse : Les rivières jurassiennes et celles du Plateau coulent dans la même direction : vers le nord-ouest.

7. Quel sommet jurassien domine Aarau ?

Réponse : Le Wasserfluh, sommet de faible altitude domine Aarau.

8. Depuis les rives de l'Aar quelle est la grande ville la plus facile à atteindre ?

Réponse : Depuis les rives de l'Aar, la grande ville la plus accessible est Zurich.

9. Avant Aarau et avant Bâle est-ce que l'Aar et le Rhin coulent dans la même direction ?

Réponse : Non ! Ces deux cours d'eau coulent dans des directions presque opposées. Avant Bâle, le Rhin coule en direction de l'est. Avant Aarau, l'Aar coule en direction du nord-est.

10. En amont de Bâle, quels massifs montagneux bordent la vallée du Rhin ?

Réponse : En amont de Bâle, le massif de la Forêt Noire et la fin du Jura suisse bordent la vallée du Rhin.

11. Est-ce que le Jura et la Forêt Noire sont des « montagnes » très dissemblables ?

Réponse : Non ! La Forêt Noire est comparable à notre Jura par sa faible altitude, la nature de ses roches et sa couverture de sapins.

Gaston Falconnier.

Nouvelle manière de commander les billets collectifs

Au cours des années 1963-1964, les Chemins de fer fédéraux ont eu quelques difficultés à assurer leur exploitation. Ils se trouvaient devant la tâche de transporter d'énormes quantités de marchandises (reconstitution de stocks) à un moment où ils manquaient de véhicules moteurs et où certaines de leurs installations étaient insuffisantes. Ensuite, pendant l'été 1964, l'Exposition nationale leur demanda un effort supplémentaire. Cela les amena à se montrer restrictifs dans l'application de certaines mesures en faveur des voyageurs. Grâce à la livraison de nouveaux véhicules moteurs et à l'achèvement de nouvelles parties d'installations, la situation est redevenue normale au cours de l'année dernière, bien que le trafic des marchandises ait continué de progresser.

C'est ce qui a permis aux entreprises suisses de transport de répondre dernièrement à un vœu des écoles et de ramener de trois à deux jours le délai fixé en 1964 pour commander les billets collectifs. Il ne leur a pas été possible de le diminuer davantage, car ils ont à transporter, certains jours, jusqu'à 1600 classes et jusqu'à 60 000 écoliers. Pour l'organisation de tous ces transports supplémentaires, les chemins de fer doivent disposer de deux jours de délai. En cas de suppression ou de renvoi du voyage, la gare doit en être avisée la veille du jour de départ prévu, à 14 heures au plus tard.

La simplification du bulletin de commande est une

autre innovation à mentionner. Alors qu'il fallait jusqu'ici inscrire deux fois sur la formule la commande de billet et la réservation de places, il suffit désormais de le faire une fois, grâce à un papier carbone. A propos des indications figurant au verso du bulletin de commande, précisons encore que les écoliers du premier degré d'âge ne recevront plus de contremarques.

Certains que les écoles accueilleront avec plaisir ces innovations, les chemins de fer suisses tiennent à souligner qu'ils se mettent volontiers à leur disposition et qu'ils sont toujours heureux de transporter des écoliers. Pour beaucoup de ces derniers, la course scolaire est l'occasion de premiers contacts avec le train. Il importe qu'ils en aient la meilleure impression. C'est assez dire que les chemins de fer continueront à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour répondre aux vœux des écoles et les transporter dans des voitures ou des compartiments réservés. *Service de presse CFF.*

Quelle famille

avec enfants serait disposée à accueillir pendant 3 à 4 semaines au cours des vacances d'été une élève d'école secondaire de 15 ans, de préférence dans la région du Léman? Quelques heures de français sont éventuellement souhaitées.

Famille Bill, Feldrainstr. 50, 3097 Liebefeld-Berne, tél. (031) 63 16 32.

Photo-devinette : Vous n'avez pas reconnu le Châteaude Chillon? Venez donc le voir de plus près, le 18 juin prochain, au CONGRÈS DE MONTREUX.

Téléférique Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi

Altitude 1410 - 2322 mètres.

Le nouveau téléphérique vous amène en 8 minutes au sommet du col. Vue splendide sur les géants valaisans. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus avec prix à disposition.

Téléphone (027) 6 42 01.

Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du col de la Gemmi

Altitude 2322 mètres - Téléphone (027) 6 42 01.

Le col de la Gemmi sera praticable à partir de la mi-juin. L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles. Vastes locaux et installations sanitaires nouvelles. Prospectus avec liste des prix à disposition.

Famille Léon de Villa, prop.

Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

VOYAGES THOMAS

LES DEUX RIVIERAS

du jeudi 19 au dimanche 22 mai (Ascension)

LA CAMARGUE - MARSEILLE

du 28 au 30 mai (Pentecôte) **Fr. 212.50**

BREUIL - SANTUARIO D'OROPA - LE LAC D'ORTA

du samedi 18 au dimanche 19 juin **Fr. 126.—**

LA GRÈCE

par la Yougoslavie et l'Italie
du vendredi 12 au samedi 27 août
dès **Fr. 1365.—**

Demandez nos programmes détaillés concernant nos séjours à la mer.

Renseignements et inscriptions

DIRECTION L.E.B., ÉCHALLENS

Tél. 81 11 16



Guide officiel suisse

Toute la Suisse dans votre poche!

TOURISME - HOTELS - RESTAURANTS

1157 localités - 2939 hôtels et restaurants recommandés - 28 plans de villes - 4 cartes synoptiques - au total 248 pages.

Le nouveau guide « Suisse » vous renseigne sur les curiosités touristiques - les beaux sites - le folklore - les cols alpestres - les trains-autos - les bacs - les tunnels routiers - les aménagements sportifs des stations - les hôtels et restaurants.

Format : 10,5 × 17,5 cm. Couverture laminée.

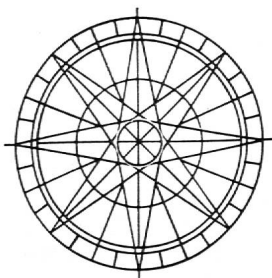
Prix : Fr. 5.50.

En vente dans les offices du TCS



Winterthur
ACCIDENTS

**partout
à votre
service**



FRANCHES - MONTAGNES

Le Prédame, alt. 1000 m., situation idéale, calme, repos.

Colonie de vacances aménagée dans une ancienne ferme.

Tout confort, douches, chauffage central.
Huitante places disponibles.

Se prête très bien pour séminaires ou « Ecole à la Montagne ».

Pour tous renseignements :

Rod. Simon, gérant, 2718 Lajoux,
tél. (032) 91 91 65.

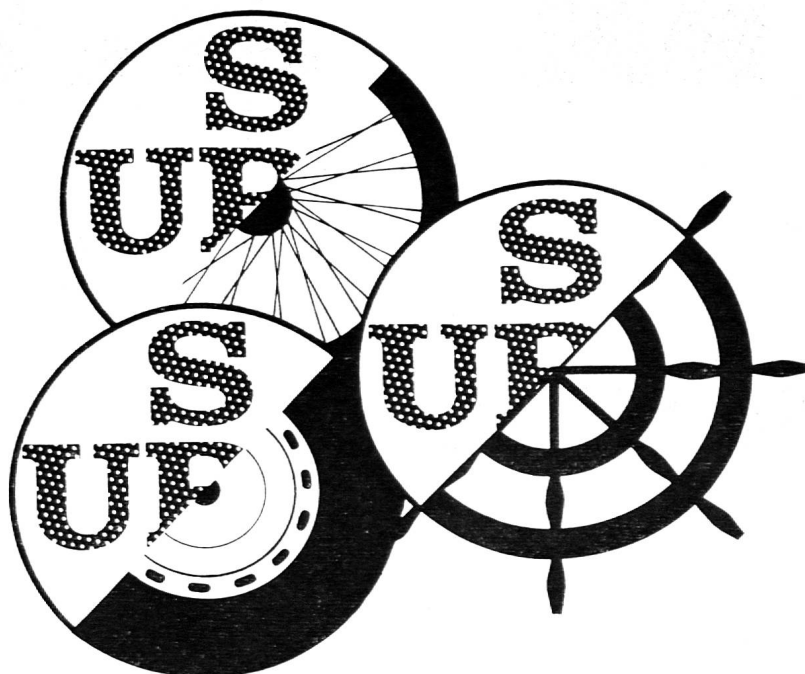
SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires

Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télésiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13



L'épargne UBS assure votre avenir



UNION DE BANQUES SUISSES

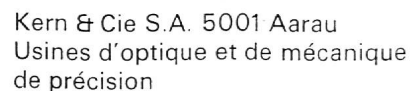
SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND



- avec
la nouvelle elna
c'est si facile!**

pour ☐ Prospectus détaillé des nouveaux modèles **elna**
☐ Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix **EDU**
 NOM :
 ADRESSE :
 A envoyer à TAVARO Représentation S. A., 1211 Genève 13

Contre envoi du coupon ci-dessous, nous vous remettrons volontiers le prospectus.



Adresse _____